Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260925-20260925_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

17 septembre 2026

Date de l'affichage

17 septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc GUILLAUME, Maire.

Etaient présents : Marc GUILLAUME, Maire – Laurence GLOUX, Lionel GUILLOU, Adjoint – Josette LE PONNER, Evelyne DRION, Claude GALLAIS, Joël ETIENNE, Minh Tâm BLANCHARD, Isabelle LE FUR, Cyrille LEFEUVRE, Hélèna SERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé :
Cédric LE GALL ayant donné pouvoir à Josette LE PONNER
Delphine SÉBILLE ayant donné pouvoir à Evelyne DRION
Yvon OLIVE

Absent : /

Secrétaire de séance : Isabelle LE FUR

14-09/2026 OBJET : Devis remplacement ordinateur mairie, protection « Mail in Black », nouvelle adresse électronique « @hemonstoir.fr »

La mémoire interne de l'ordinateur de la mairie arrive à saturation. Par ailleurs, il devient nécessaire de changer le nom de domaine de l'adresse mail et la protéger contre les actes malveillants.
La Puce Informatique a présenté des devis s'élevant à :

- 855,00 € HT, soit 1 026,00 € TTC pour le changement de l'ordinateur,
- 183,99 € HT, soit 220,79 € TTC pour le changement de domaine,
- 123,24 € HT, soit 147,89 € TTC pour la protection de la boîte mail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide et autorise le Maire à signer les 3 devis.

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Marc GUILLAUME,
Maire d'Hémonstoir

Isabelle LE FUR,
Secrétaire de séance